

REPUBLIQUE DU CONGO



Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE

NOTE CONCEPTUELLE



Table des matières

1	CONTEXTE.....	3
2	JUSTIFICATION.....	3
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES.....	4
3.1	Zones d'intervention	4
4	OBJECTIF DU PROJET.....	4
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES.....	4
5.1	Composante 1 : Réalisation des aménagements hydroagricoles.....	4
5.2	Composante 2 : Promotion de la riziculture irriguée	5
5.3	Composante 3 : Gestion et coordination du projet.....	7
6	COUTS ET FINANCEMENT.....	7
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	7
8	ORGANISATION ET GESTION	8
9	SUIVI EVALUATION	8
10	RISQUES	8
11	FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET.....	11
12	FORMAT CADRE LOGIQUE.....	15
3.1.	Composante 1 : Réalisation des aménagements hydro-agricole.....	15

1 CONTEXTE

Le Gouvernement s'est engagé à faire du Congo une puissance agricole et de l'agriculture comme le moteur de la croissance économique et sociale à travers la promotion et la diversification des filières agricoles. Cet engagement a été traduit dans la Politique National de Développement (PND, 2022-2026) qui placent le secteur Agricole comme levier de lutte contre la pauvreté.

Le riz est retenu comme priorité en matière de diversification socio-économique dans les politiques et stratégies nationales, notamment à travers l'Etude du Secteur Agricole (ESA 2011), le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2017-2021), le PND (2022-2026). A titre d'illustration le PND 2022 -2026, contient un programme riz dont la valeur de financement devrait atteindre près de 6 milliards de francs CFA pour une production attendue de 24 000 tonnes.

En dehors des documents suscités, le Plan d'Investissement Agricole Climato-résilient (PIAIC) vise expressément à contribuer au développement de la culture du riz notamment en irrigation dans son projet 3 « Amélioration de la gestion des ressources en eau, de l'irrigation et de l'aquaculture ».

Dans cette dynamique, le pays a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture et a retenu neuf lignes d'actions prioritaires. Cette Stratégie ambitionne de faire passer le niveau de production de riz de 1300 tonnes en 2022 à 21 800 tonnes en 2030 soit un taux de croit moyen de plus de 200%. Pour y arriver, il sera entre autres, promu la promotion de la riziculture irriguée.

2 JUSTIFICATION

La production locale est peu cotée ou délaissée au profit du riz importé. Pour inverser cette forte tendance à la dépendance vis-à-vis du riz importé, il urge d'œuvrer pour un accroissement de la production nationale de riz de qualité marchande et à un prix compétitif.

Aussi, en rendant l'accès, la productivité sera améliorée et la production du riz sera boostée. Par conséquent, ce projet contribuera à l'augmentation de la production en vue de réduire les importations de cette céréale qui occasionne la perte des devises évaluée à plus de 10 milliards de FCFA. Ceci d'autant que depuis le désengagement de l'Etat dans les fonctions de production, les intrants sont de moins en disponibles et accessibles.

3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

3.1 Zones d'intervention

Le projet interviendra dans les pôles de production retenus dans la SNDR, il s'agit notamment de Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo (Plateaux), Kindamba (Pool), Loudima (Bouenza), Mossendjo (Niari) et Pointe-Noire.

Les bénéficiaires directs sont les riziculteurs, les prestataires de service, les fournisseurs d'intrants, les transporteurs et les transformateurs.

Les bénéficiaires indirects sont constitués par des consommateurs, des multiplicateurs de semences ; des structures étatiques et des producteurs non rizicoles.

4 OBJECTIF DU PROJET

L'objectif global de contribuer à l'amélioration de la productivité, en garantissant une production continue et soutenue en vue d'augmenter les revenus et de rendre attractive la filière.

De manière spécifique, il s'agira de :

1. Réaliser des aménagements hydro-agricoles ;
2. Promouvoir la riziculture irriguée.

5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1 Composante 1 : Réalisation des aménagements hydroagricoles

L'objectif de cette composante est de réaliser des aménagements et des ouvrages de retenus d'eau. A cet effet, il sera procédé à l'identification des sites à aménager, l'élaboration des dossiers d'appel d'offre, la contractualisation des privés pour aménager des superficies à maîtrise totale de l'eau et partielle au niveau des bas-fonds, la contractualisation d'un bureau de contrôle qualité et faire le plaidoyer pour implication du secteur privé dans les aménagements.

L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.1.1 : les nouveaux sites sont aménagés

R.1.2 : les ouvrages de retenus d'eau sont réalisés

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

Composante 1 : Réalisation des aménagements hydro-agricoles	Résultats attendus	Activités
	R.1.1 : de nouvelles superficies sont aménagées	A.1.1.1 : Identifier les sites à aménager
		A.1.1.2 : élaborer les dossiers d'appel d'offre
		A.1.1.3 : Contractualiser avec les privés pour aménager 1200 ha en maîtrise totale de l'eau et sommairement 2500 ha de bas-fonds
		A.1.1.4 : Contractualiser avec un bureau de contrôle qualité

		A.1.1.5 : Faire le plaidoyer pour l'implication du secteur privé dans les aménagements
	R.1.2 : les ouvrages de retenus d'eau sont réalisés	A.1.2.1 : Identifier les sites potentiels pour l'implantation des barrages
		A.1.2.2 : élaborer les dossiers d'appel d'offre
		A.1.2.3 : Contractualiser avec le secteur privé pour réaliser les aménagements

5.2 Composante 2 : Promotion de la riziculture irriguée

L'objectif de cette composante est d'acquérir des intrants, de rendre disponible le matériel et équipements nécessaire pour la production et de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs. il s'agira de procéder , à l'acquisition des semences certifiées, des engrais chimiques, des produits phytosanitaire ; à la mise en place d'un fonds d'accès aux équipements et machines agricoles, de centres de prestation de services et de comité de gestion des sites aménagés ; au plaidoyer à l'implantation de service après-vente ; à la formation des mécaniciens d'entretien et de réparation de machines agricoles, des opérateurs des machines agricoles et des équipements hydroagricoles et des riziculteurs sur les itinéraires techniques , enfin au renforcement des capacités des comités de gestion en techniques managériale et maintenance des équipements. .

L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.2.1 : Les intrants nécessaires pour la production sont acquis ;

R.2.2 : Le matériel et équipement nécessaires pour la production sont disponibles ;

R.2.3 : Les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs sont renforcées.

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous

Composante 2 : Promotion de la riziculture irriguée	Résultats attendus	Activités
	R.2.1 : Les intrants nécessaires pour la production sont acquis	A.2.1.1 : Acquérir 222 t de semences certifiées
		A.2.1.2 : Acquérir 1110 t d'engrais chimique dont 1/3 en urée
		A.2.1.3 : Acquérir 7400 litres de produits phytosanitaires dont la moitié en fongicide et l'autre en insecticide
	R.2.2 : Le matériel et équipement nécessaires pour la production sont disponibles	A.2.2.1 : Mettre en place un fonds d'accès aux équipements et machines agricoles
		A.2.2.2 : Appuyer la mise en place d'au moins deux centres de prestation des services au sein de chaque bassin
		A.2.2.3 : Faire le plaidoyer d'implantation d'au moins une unité de service après-vente dans chaque bassin de production
	R.2.3 : Les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs sont renforcées.	A.2.3.1 : Former des mécaniciens pour l'entretien et la réparation des machines agricoles
		A.2.3.2 : Former les opérateurs des machines agricoles pour leur utilisation
		A.2.3.3 : Former les opérateurs des équipements hydro-agricoles pour leur utilisation
		A.2.3.4 : Former les riziculteurs sur les itinéraires techniques
		A.2.3.5 : Mettre en place des comités de gestion dans les sites aménagés
		A.2.3.6 : Renforcer les capacités des comités de gestion en technique managériale, en maintenance des équipements et en techniques de gestion

5.3 Composante 3 : Gestion et coordination du projet

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion de manière à ce que la coordination dispose des moyens humains, logistiques et matériels qui devraient lui permettre d'assurer son fonctionnement. Il s'agit de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériel en quantité suffisante et en temps opportun. Les activités à mettre en œuvre sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

Composante 3 : Gestion et coordination du projet	R.3.1. la coordination est assurée	A.3.1.1 : Mettre en place une équipe de gestion du projet A.3.1.2. Renforcer les capacités de l'équipe de gestion. A.3.1.3 : assurer le bon fonctionnement du projet
	R3.2. Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	A.3.2.1. Acquérir les équipements de bureau. A.3.2.2. Acquérir les matériels roulants.

6 COUTS ET FINANCEMENT

Composante	Cout (dollar US)	Part relatif
Composante 1 : Réalisation des aménagements hydro-agricoles	37 457 538	64%
Composante 2 : Promouvoir la riziculture irriguée	15 848 030	27%
Composante 3 : Gestion de projet	5 330 557	9%
Total	58 636 125	100%

7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Pour la mise en œuvre du projet, le « faire-faire » sera privilégié notamment avec les entreprises privées ayant une grande expérience dans le domaine des aménagement hydroagricoles et du génie rural. Pour l'attribution du marché un appel d'offre national sera lancé avec la définition d'un cahier de charges et des conditions prenant en compte l'enveloppe disponible et les réalités du terrain. Ceci permet non seulement de respecter les procédures administratives et financières, mais aussi de s'assurer des avantages qualité-coût, sans tomber systématiquement sur le caractère moins disant. Dans l'ensemble, les actions et activités identifiées en matière de travaux de cette envergure, des offres de services seront requises et des attributions de marchés seront effectuées dans la transparence selon les étapes ci-après : (i) l'élaboration des termes de référence de l'activité, (ii) le recrutement de l'entreprise, (iii) la signature du contrat, (iv) l'organisation de la réunion de démarrage et de cadrage de l'activité et (v) la supervision de l'activité. Par ailleurs, les communes traversées par le tracé seront impliquées dans la phase d'installation, de mise en œuvre et de réception définitive des travaux. Etant donné l'envergure du projet et les risques importants encourus par les populations, un accent particulier sera mis sur la communication et l'information des populations.

8 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous l'égide du MAEP et le maître d'œuvre de la DGA. Il sera mis en place, une unité de coordination qui sera en charge du management, de la coordination générale et de la mise en œuvre des activités du projet. Elle sera composée d'un coordonnateur, d'un expert en aménagement/irrigation, d'un expert en suivi évaluation, d'un expert en passation des marchés et d'un Responsable Administratif et Financier.

L'unité de coordination travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures actives dans le domaine des aménagement et d'irrigation tant sur le plan national que local.

9 SUIVI EVALUATION

Le but essentiel du cadre de Suivi et Evaluation qui sera mis en place est de s'assurer que les principaux objectifs du projet sont atteints. Dans cette optique, des indicateurs ayant un caractère SMART seront définis par l'UCP en relation avec les bénéficiaires et les PTFs.

Il vise également la détection à temps de toute situation problématique, qu'elle ait échappé à l'entreprise adjudicataire au moment de la planification ou qu'elle soit survenue en raison de changements brusques dans la mise en œuvre du projet sur le terrain afin que cette situation soit corrigée en conséquence sur le terrain. L'UCP doit : i) s'assurer que l'ensemble des informations collectées sont gérées par la mise en place d'un système de gestion de l'information conforme aux modèles et aux exigences de suivi-évaluation du bailleur ; ii) s'assurer que le planning des activités et du budget est exécuté conformément avec les prévisions ; iii) vérifier en permanence que la réalisation qualitative et physique est faite dans les délais prévus.

10 RISQUES

L'édification de cette infrastructure hydraulique va réduire considérablement la mobilité du cheptel, surtout les troupeaux d'ovins et de caprins. Ce qui va forcément entraîner des déplacements de populations et les conséquences sociales et économique y afférentes. Les parcours naturels et les espaces de jouissance pastoraux seront réduits avec la réalisation de cet important ouvrage.

Le bétail est exposé aux eaux très chargées en résidus de pesticides et d'engrais chimiques dont l'usage est très important dans les périmètres irrigués.

Avec ce dispositif technique, les risques de pollution des eaux de surface sont amoindris mais les risques de contamination du bétail et des hommes demeurent. En effet, il arrive que l'eau des rivières sont utilisée pour divers besoins (abreuvoir pour les animaux, irrigation, pêche et l'avoir pour les populations riveraines).

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Chevauchement des zones à vocation	Appliquer les Plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS)	H
Conflit entre éleveurs et agriculteurs		
Financement lourd	Chercher un cofinancement du projet	H
Noyade	Faire des balises et sensibiliser les populations	M
Apparition de maladie d'origine hydrique avec la pollution	Sensibiliser et éduquer les populations	H

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Perte de périmètres irrigués ou de domiciles	Indemniser ou compenser les populations	H
Non-respect des cahiers de charges	Renforcer la supervision et le contrôle	M
Evaluation générale du risque		S

Evaluation du risque : Haut (H) ; Substantiel (S) ; Modeste (M) ; Bas ou Négligeable (N).

INTITULE	REALISATION DE LA BRANCHE A DE L'EMISSAIRE
Maître d'ouvrage	MAEP
Maître d'œuvre	Direction Générale de l'Agriculture
Localisation	Pôles de développement
Durée	5 ans
Budget Total (USD) :	58 636 125
Source de financement	Etat, PTF
Objectif général	L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la productivité, en garantissant une production continue et soutenue en vue d'augmenter les revenus et de rendre attractive la filière riz.
Objectifs spécifiques	1 Réaliser des aménagements hydro-agricoles ; 2 Promouvoir la riziculture irriguée.
Résultats attendus	R.1.1 : les nouvelles superficie (ha) sont aménagés ; R.1.2 : les ouvrages de retenus d'eau sont réalisés ; R.2.1 : Les intrants nécessaires pour la production sont acquis ; R.2.2 : Le matériel et équipement nécessaires pour la production sont disponibles ; R.2.3 : Les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs sont renforcées.
Risques majeurs et action de mitigation	Chevauchement des zones vocation ; Financement lourd ; Conflit éleveurs -agriculteurs Apparition de maladie d'origine hydrique avec la pollution ; Perte de périmètres irrigués ou de domiciles ; Non-respect des cahiers de charges.

11 FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

Fiche synoptique d'identification de projet

1. Titre du projet	Projet de promotion de la riziculture irriguée										
2. Zone d'intervention	Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo (Plateaux) ; Kindamba (Pool) ; Mossendjo (Niari) ; Loudima (Bouenza) ; Pointe-Noire										
3. Nature du financement	1	2	4	5							
	1. Grant, 2. Loan, 3. Technical Coop. / Assistance, 4. National budget, 5. Private sector										
4. Domaine d'intervention	4	10	11 ; 9								
	1. Policy, 2. R & D, 3. Extension & Training, 4. Production, 5. Marketing 6. Post-harvest, 7. Quality Control, 8. Crédit, 9. Capacity Building, 10. Infrastructure 11. Other (aménagement)										
5. Sources de financement probable	BAD ; FAO ; BM										
6. Budget (USD)	58 636 125										
7. Durée du projet	5 ans										
8. Objectifs général et spécifiques du projet	Goal :	Accroître la production du riz									
	Obj. 1 :	Réaliser des aménagements hydro-agricoles									
	Obj. 2 :	Promouvoir la riziculture irriguée									
9. Bénéficiaires du projet	Direct :	Riziculteurs ; prestataires de service ; fournisseurs d'intrants ; transporteurs ; transformateurs									
	Secondaires :	Consommateurs ; multiplicateurs de semences ; structures étatiques ; producteurs non rizicole									
10. Résultats attendus du projet	1.1	Les nouveaux ha sont aménagés									
	1.2	Les ouvrages de retenus d'eau sont réalisés									
	2.1	Les intrants nécessaires pour la production sont acquis									
	2.2	Le matériel et équipement nécessaires pour la production sont disponibles									
	2.3	Les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs sont renforcées									
11. Activités	1.1.1	Identifier les sites à aménager									
	1.1.2	Élaborer les dossiers d'appel d'offre									

	1.1.3	Contractualiser avec les privés pour aménager 1200 ha en maîtrise totale de l'eau et sommairement 2500 ha de bas-fonds
	1.1.4	Contractualiser avec un bureau de contrôle qualité
	1.1.5	Faire le plaidoyer pour impliquer le secteur privé dans les aménagements
	1.2.1	Identifier les sites potentiels pour l'implantation des barrages
	1.2.2	Élaborer les dossiers d'appel d'offre
	1.2.3	Contractualiser avec le secteur privé pour réaliser les aménagements
	1.2.4	Contractualiser avec un bureau de contrôle qualité
	2.1.1	Acquérir 222 t de semences certifiées
	2.1.2	Acquérir 1110 t d'engrais chimique dont 1/3 en urée
	2.1.3	Acquérir 7400 litres de produits phytosanitaires dont la moitié en fongicide et l'autre en insecticide
	2.2.1	Mettre en place un fonds d'accès aux équipements et machines agricoles
	2.2.2	Appuyer la mise en place d'au moins deux centres de prestation des services au sein de chaque bassin
	2.2.3	Faire le plaidoyer d'implantation d'au moins une unité de service après-vente dans chaque bassin de production
	2.3.1	Former des mécaniciens pour l'entretien et la réparation des machines agricoles
	2.3.2	Former les opérateurs des machines agricoles dans leur utilisation
	2.3.3	Former les opérateurs des équipements hydro-agricoles dans leur utilisation
	2.3.4	Former les riziculteurs sur les itinéraires techniques
	2.3.5	Mettre en place des comités de gestion dans les sites aménagés
	2.3.6	Renforcer les capacités des comités de gestion en technique managériale, en maintenance des équipements et en techniques de gestion
12. Effets attendus du projet	1	Garantir une production continue du riz
	2	Garantir une production soutenue du riz
	3	Améliorer la productivité
	4	Garantir la rentabilité et l'attractivité
13. Impacts du projet	1	Promouvoir la souveraineté alimentaire

	2	Réduire l'exode rural
	3	Réduire le déficit de la balance commerciale
	4	Créer de nouveaux emplois
	5	Réduire la pauvreté

12 FORMAT CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL :			
L'objectif global de contribuer à l'amélioration de la productivité, en garantissant une production continue et soutenue en vue d'augmenter les revenus et de rendre attractive la filière.			Promouvoir
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Réaliser des aménagements hydro-agricoles ;	- Rendement en irrigué égal à 5t/ha d'ici 2030 - Taux d'occupation des parcelles en irrigué est au moins égal à 100%	1 Rapport MAEP 2 Rapports UCP 3 Procès-verbal de livraison	Faible mobilisation des ressources financière, Terres rizicoles non sécurisées Matériel et équipements de mauvais état
2. Promouvoir la riziculture irriguée.	Augmentation des revenus des riziculteurs au moins à 50%	1 Rapport MAEP 2 Rapport UCP	Faible adhésion des acteurs,
3. RÉSULTATS			
3.1. Composante 1 : Réalisation des aménagements hydro-agricoles			
1. de nouvelles superficies sont aménagées	-1 200ha des sites à aménager sont identifiés ;	Rapports MAEP	L'entreprise est bien équipée

12 FORMAT CADRE LOGIQUE			
Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
	-100% des dossiers d'appel d'offre sont élaborés ;	Rapport UCP	
	100% des privés pour aménager 1200 ha en maîtrise totale de l'eau et sommairement 2500 ha de bas-fonds sont contractualisés ;	Rapport MAEP Rapport UCP Contrat de passation de marché	Faible mobilisation des ressources financières Inondation, irrégularité et inégale répartition des pluies Non-respect de cahier de charge
3.2. Composante 2 : promotion de la riziculture irriguée			
2.1 : Les intrants nécessaires pour la production sont acquis	100% de semences certifiées sont acquis ; 100% d'engrais chimiques sont acquis ; 100% de produits phytosanitaires sont acquis	Rapport MAEP Rapport UCP Bons de livraison	Retard dans l'approvisionnement des intrants
2.2 : Le matériel et équipement nécessaires pour la production sont acquis	100% du fonds mis en place pour l'accès aux équipements et machines agricoles du matériel est disponible ; 100% de centre de prestation de services au sein des bassins sont mises en place ; Le plaidoyer d'implantation d'au moins une unité de service après-vente dans chaque bassin de production est effectuée.	Rapport MAEP Rapport UCP Certificat de livraison	Retard dans l'acquisition du matériel et équipements Faible implication des partenaires
2.3 : Les capacités techniques et opérationnelles des riziculteurs sont renforcées.	100% des mécaniciens pour l'entretien et la réparation des machines agricoles sont formés ;	Rapport MAEP Rapport UCP	Inadéquation formation emplois

12 FORMAT CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
	100% des opérateurs des machines agricoles pour leur utilisation sont formés ; 100% des opérateurs des équipements hydro-agricoles pour leur utilisation sont formés ; 100% des riziculteurs sont formés sur les itinéraires techniques ; 100% des comités de gestion dans les sites aménagés sont mis en place ; 100% des capacités des comités de gestion en technique managériale, en maintenance des	Rapport de fin de formation	
	Equipements et en techniques de gestion sont renforcés.	Rapport MAEP Rapport UCP	Formation inadaptée
A	Coût du projet : 58 636 125 USD		Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

13 PLAN D'ACTIONS

Composante	Résultat	Activité	Cout (USD)	Chronogramme						
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Composante 1 : réalisation des aménagements	R.1.1 : les nouvelles superficies sont aménagées	A.1.1.1 identifier les sites à aménager	6 154							
		A.1.1.2 élaborer les dossiers d'appel d'offre	1 538							
		A.1.1.3 contractualiser avec les privés pour aménager 1 200 ha en maîtrise totale de l'eau et partiellement 2 500 ha de bas-fonds	36 923 077							
		A.1.1.1.4 contractualiser un bureau de contrôle qualité	2 308							
		A.1.1.5 : faire le plaidoyer pour implique le secteur privé dans les aménagements	769							
	R.1.2 : les ouvrages de retenues d'eau sont réalisés	A.1.2.1 : identifier les sites potentiels d'implantation de barrages	6 154							
		A.1.2.2 : élaborer les dossiers d'appel d'offre	1 538							
		A.1.2.3 : contractualiser avec le secteur privé pour réaliser les ouvrage	480 000							

13 PLAN D'ACTIONS

Composante	Résultat	Activité	Cout (USD)	Chronogramme						
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Composante 2 : promotion de la riziculture irriguée	R.2.1 : les intrants nécessaires pour la production sont acquis	A.2.1.1 : acquérir 222 t de semences certifiées	170 769							
		A.2.1.2 : acquérir 1 110 t d'engrais chimiques	157 108							
		A.2.1.3 : acquérir 7 400 l de produits phytosanitaires	170 769							
	R.2.2 : le matériel et équipement nécessaire pour la production sont disponible	A.2.2.1 : mettre en place un fonds d'accès aux équipements et machines agricoles	15 384 615							
		A.2.2.2 : faire le plaidoyer d'implantation d'au moins une unité de service après-vente dans chaque bassin de production	769							
Composante 3 : gestion du projet			5 330 557							
Total			58 636 125							